



Tarification : évolutions réglementaires

Au programme

- 📁 Évolution de la déclaration d'accident du travail
- 📁 Évolution du taux bureau
- 📁 Calcul des effectifs
- 📁 Évolution du calcul du taux mixte
- 📁 Le compte AT / MP



Évolution de la déclaration d'accident du travail

Évolution de la déclaration d'accident du travail (courant 2017)

- Mesure pour améliorer la connaissance de la sinistralité :
identification du SIRET du lieu de l'accident sur la déclaration d'accident du travail.

Le lieu de l'accident devra être complété pour tous les accidents du travail survenus ailleurs que chez l'employeur.

The image shows a French 'Déclaration d'accident du travail' form, tilted at an angle. The form is titled 'DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL' and includes sections for 'Lieu de l'accident', 'Date et heure de l'accident', 'Nature de l'accident', and 'Personnes impliquées'. It contains various checkboxes and fields for providing detailed information about the accident.



Évolution du taux bureau

Remplacement du taux bureau par le TFS

Définition

Le Taux fonctions supports est un taux particulier qui peut être attribué, sous certaines conditions, pour le personnel exerçant des fonctions supports de nature administrative.

Il se substitue au taux bureau.

Arrêté du 15 février 2017 paru au JO du 1^{er} mars 2017

Applicable à toute demande de taux particulier pour le personnel administratif déposée à compter du 2 mars 2017

.../...

Remplacement du taux bureau par le TFS

Objectif

Simplifier les conditions d'octroi du taux bureau pour réduire les disparités de traitement entre les caisses, ainsi que le contentieux.

Mesure

Création d'un taux fonctions supports réservé aux entreprises à tarification mixte et collective (hors TC au barème), pour les salariés qui occupent à titre principal des fonctions supports de nature administrative, dans des locaux non exposés aux risques de l'entreprise.

Période transitoire

Maintien des taux bureau attribués antérieurement au 2 mars 2017 jusqu'au 31 décembre 2019.



Calcul des effectifs

Calcul des effectifs

Objectif

Harmoniser et simplifier les règles liées au calcul des effectifs dans le cadre des déclarations sociales (notamment la DSN).

Mesure

Calcul d'un effectif unique au niveau de l'entreprise, tous établissements confondus, correspondant à la moyenne des effectifs déterminés chaque mois au titre de l'année précédente, en fonction de la quotité de temps de travail des salariés et leur période d'activité sur l'année.



Évolution du calcul du taux mixte

Évolution du calcul du taux mixte

Objectif

Calculer un taux plus proche de la sinistralité réelle de l'entreprise pour mieux sensibiliser à la prévention des risques professionnels.

Mesure

Modification de la formule de calcul du taux pour relever la part individuelle, dès l'entrée en tarification mixte.

Mise en œuvre

Au 1^{er} janvier 2018.



Le compte AT / MP

Évolutions à venir du compte AT / MP

- 📁 L'accès au compte AT / MP pour les tiers déclarants
- 📁 L'enrichissement avec les offres de prévention
- 📁 La dématérialisation des notifications du taux AT/MP



 **Merci de votre attention**